



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du recrutement

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré

Troisième concours du CAPES/CAFEP d'anglais
Session 2014 « rénovée »

Rapport du jury

Rapport présenté par Frédéric Chotard
IA-IPR d'anglais, président du jury

Ce rapport est établi sous la responsabilité du président du jury

Index

Bilan de la session.....	3
Composition du jury.....	4
Commentaires du jury sur les épreuves.....	5
L'épreuve écrite de traduction.....	5
Écueils à éviter.....	5
La préparation.....	6
Réflexion linguistique.....	6
L'épreuve orale à partir d'un dossier.....	8
Première sous-épreuve.....	8
Seconde sous-épreuve.....	11
Sujet d'oral commenté.....	13
Première sous-partie, en anglais : présentation et commentaire d'un document audio ou vidéo	13
Rappels méthodologiques.....	13
La synthèse.....	13
L'analyse.....	13
Culture générale.....	14
Communication et utilisation des notes.....	14
Exemple de traitement d'un document.....	15
Prise de notes.....	15
Proposition de plan de synthèse.....	16
Quelques axes d'analyse.....	17
Seconde sous-partie, en français : étude à partir de productions d'élèves.....	19
Les objectifs du professeur.....	19
Évaluation, traitement de l'erreur et remédiation.....	20
ANNEXE : Exemple de sujet.....	21

Bilan de la session

La session 2014 du troisième concours du Capes/Cafep, dite « renouvelée », est la première à voir la mise en œuvre des nouvelles épreuves définies au [Journal officiel du 27 avril 2013](#). Bien que se situant pour l'essentiel dans la continuité des années précédentes en termes de compétences requises, une évolution notable s'opère en termes d'approche professionnelle ; les candidats du troisième concours, qui bénéficient déjà d'une expérience professionnelle, ont particulièrement pu y trouver l'occasion de mettre à profit cette expérience pour faire valoir leurs qualités.

Même si les prestations écrites et orales ont été variables lors de la session, le jury a eu le plaisir de déclarer admis des candidats qui ont fait l'entière preuve de leurs savoirs et compétences, et dont il ne doute pas qu'ils apporteront une richesse supplémentaire à l'institution qui les accueille. Nous félicitons donc prioritairement les reçus, tout en soulignant que bon nombre de candidats qui n'ont pas fait partie de ces reçus ont toutefois fait preuve de bonnes qualités, sans doute insuffisantes pour faire partie des mieux classés dans le cadre de ce concours, mais qui doivent néanmoins les encourager à persister dans leur projet professionnel. Le jury a souvent eu plaisir à entendre des candidats qui faisaient preuve de culture, de recul professionnel et d'organisation tout en parlant un anglais de qualité.

30 postes étaient offerts cette année au titre du troisième concours : 25 pour le Capes et 5 pour le Cafep. Au vu des épreuves écrites (traduction + épreuve de réflexion linguistique), 77 candidats (61 + 16) ont été retenus pour pouvoir se présenter aux épreuves orales. Au terme de ces épreuves et après délibération du jury, tous les postes ont été pourvus.

Je remercie très chaleureusement les chefs d'établissement ainsi que leurs personnels qui nous ont accueillis pour que nous puissions mener à bien les différentes épreuves dans le lycée Guist'hau à Nantes, le lycée des Savarières à Saint-Sébastien-sur-Loire et le lycée Montchapet à Dijon.

Mes remerciements s'étendent aussi au jury qui a su maintenir un haut niveau de rigueur, de dévouement et d'exigence, depuis la conception des sujets jusqu'aux épreuves orales en passant par la rédaction de ce rapport et les corrections écrites, et dans une atmosphère toujours chaleureuse.

Nous souhaitons que le présent rapport apporte des éclairages concrets aux candidats de cette session mais aussi à ceux qui entendent passer ou repasser le concours dans les années à venir. Nous recommandons en parallèle la lecture tout aussi attentive du rapport de nos collègues du Capes/Cafep externe, concours avec lequel nous partageons l'épreuve écrite de traduction-linguistique et l'épreuve orale à partir d'un dossier. Nous insistons enfin, et c'est un élément qui est repris en détail dans ce rapport, sur la nécessité d'un entraînement régulier aux différentes épreuves pour parvenir à être admis dans les meilleures conditions, et entamer ainsi une carrière dans l'enseignement que nous souhaitons aussi stimulante et épanouissante que possible.

*Le président,
Frédéric Chotard*

Composition du jury

Président : M. Frédéric CHOTARD
Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional, académie de Nantes

Vice-président : M. Ludovic SAUVAGE
Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional, académie de Lille

M. Laurent DALMASSO
professeur certifié hors-classe, académie de Lille

Mme Éliane DEBIEN
professeur agrégée, académie de Nantes

M. Guillaume DESTOT
professeur agrégé, académie de Paris

M. Ahmed EL KALADI
maître de conférences à l'Université d'Artois

Mme Marie-France HINSINGER
professeur certifiée, académie de Strasbourg

M. Robin HOLMES
professeur agrégé, académie de Paris

M. David LERAT
professeur agrégé, académie de Lille

Mme Myriam PANNETIER
professeur certifiée, académie de Nantes

Mme Claire TROISBE-BAUMANN
professeur agrégée, doctorante chargée de cours à l'Université Paris-est

Mme Laurette VERGNE-BARKA
professeur agrégée, académie de Rouen

Mme Joanna WISTREICH-THORPE
professeur certifiée, académie de Montpellier

Mme Isabelle ZIMMER-BREFORT
professeur agrégée, académie de Versailles

Mme Monia ZOUARI-SOCKALINGUM
professeur agrégée, académie de Nantes

Commentaires du jury sur les épreuves

L'épreuve écrite de traduction

La traduction consistait cette année en une épreuve de thème. Nous renvoyons, pour le détail de la correction, au rapport du jury de Capes externe puisque cette épreuve est commune aux deux concours – de même que les exercices de réflexion sur la langue. Nous apportons néanmoins ci-dessous un certain nombre de recommandations issues de la lecture des copies des candidats du 3^e concours.

Écueils à éviter

S'il est essentiel de maîtriser un solide lexique dans les deux langues, nous soulignons toutefois qu'on peut réussir convenablement l'épreuve de traduction en dépit de certains manques lexicaux, dans la mesure où l'on essaie de compenser le terme inconnu par un autre, aussi proche que possible, et surtout qu'on ne cherche pas à masquer son ignorance par une réorganisation complète de la phrase ou du passage. Pour prendre l'exemple des bougies dans le texte de cette année, le jury s'attendait à ce que le terme « cire » (*wax*) soit connu, mais s'est montré plus tolérant sur celui de « mèche » (*wick*) dès lors qu'une autre proposition restait proche du champ lexical ; mais certains candidats – sans doute très inquiets de ne pas connaître ce mot – ont jugé préférable de réécrire le texte afin d'éviter de devoir l'utiliser. Ce choix est souvent peu stratégique en termes de notation.

Même en dehors de ces considérations liées au lexique, nous attirons l'attention des candidats sur le risque qu'ils courent en choisissant de réorganiser le texte initial sans raison impérative. Certes, il peut être utile, voire nécessaire, d'étoffer tel ou tel élément ou bien de revoir telle forme de ponctuation lorsque les formulations anglaise et française obéissent à des règles de fonctionnement radicalement différentes ; mais de façon générale, l'objectif de cette épreuve consiste bien à traduire en restant aussi près que possible du texte original. Cette approche permet par exemple de maintenir des effets de focalisation voulus par l'auteur de départ, et qui risquent de se perdre en modifiant l'organisation de la phrase.

Il est également important de ne pas perdre d'autres effets voulus initialement par l'auteur, en prêtant la plus grande attention au registre du texte – ainsi qu'aux possibles fluctuations du niveau de langue à travers l'ensemble du texte. Ces effets doivent pouvoir être transmis dans la traduction.

De trop nombreuses erreurs sont commises dans la traduction du groupe verbal – qu'il s'agisse de modalité, de temps ou encore d'aspect. Le texte à traduire cette année évoquait dans un passé indéterminé les habitudes de « la vieille Maryvonne », et le français se basait logiquement sur le choix de l'imparfait ; mais le fonctionnement de l'imparfait n'a pas d'équivalent systématique en anglais, et il convenait donc de réfléchir à chaque choix dans le groupe verbal, tout en s'assurant de la cohérence de l'ensemble.

Nous ne saurions trop recommander de travailler soigneusement ce point en amont, même lorsqu'on a le sentiment d'avoir une pratique courante et fluide de l'anglais quotidien : la traduction est un exercice de précision exigeant, et qui supporte mal l'approximation.

Les doubles propositions sont absolument à proscrire, et valent systématiquement sanction lors de la correction. En effet, ce n'est pas au correcteur de faire un choix entre deux propositions ou davantage lors de la lecture de la copie – car c'est précisément l'objet de l'épreuve que de faire des choix.

Nous demandons aux candidats de faire preuve de soin dans la présentation de leur copie, non seulement pour transmettre une image positive de leur candidature mais aussi pour faciliter le travail des correcteurs ; lorsque l'écriture d'un mot est si mauvaise (ou, parfois, raturée) que la lecture en devient ambiguë voire impossible, des points sont inutilement perdus.

La préparation

Une préparation régulière, planifiée sur plusieurs mois, est vivement recommandée pour passer l'épreuve de traduction dans de bonnes conditions.

Il s'agit tout d'abord de s'entraîner à traduire, très régulièrement, en thème comme en version ; nous suggérons de s'obliger à travailler d'abord en temps limité et en conditions d'examen (nous rappelons qu'il n'y aura pas de dictionnaire pendant l'épreuve), puis de revenir sur ce premier jet ultérieurement en employant un dictionnaire de qualité. Différents outils en ligne existent désormais, mais il convient de se méfier de ceux qui ne proposent qu'une équivalence mot pour mot, sans explication ni mise en contexte. Tout extrait de roman contemporain peut faire l'objet d'un entraînement ordinaire ; d'anciens sujets de Capes (disponibles en ligne) feront aussi d'excellentes bases de travail. Nous incitons vivement à s'entraîner autant au thème qu'à la version. Des ouvrages spécialisés sont disponibles en librairie et proposent différentes activités d'entraînement dans l'un ou l'autre exercice.

Une lecture quotidienne de la presse et de la littérature en anglais est également très utile pour améliorer ses compétences de traduction, notamment si l'on prend le temps de recopier des tournures idiomatiques intéressantes, ou des passages dont la structure est complexe.

Concernant le lexique, il est également utile de noter des termes lorsqu'on les lit, de façon à mieux les mémoriser ; mais nous recommandons particulièrement de travailler par thématiques, et de regrouper ainsi les mots utiles. Par exemple, le thème de la lumière est très riche et offre de nombreuses possibilités de traduction en anglais : le début du texte de cette session, avec la « timide lueur » à la fenêtre, nous pousse à rappeler qu'il y a à ce sujet nombre de nuances et de variations à bien distinguer pour respecter le sens du texte original. Nous soulignons également que le lexique ne se limite pas aux noms communs : une meilleure connaissance des verbes notamment aurait aidé un certain nombre de candidats qui ont eu de grandes difficultés à traduire correctement des expressions aussi courantes que « s'éclairer » (avec des confusions entre *light*, *lighten*, *lightning...*), « s'alarmer », ou encore « répondre du tac au tac » – toutes expressions qui relèvent pourtant d'un français courant.

De façon globale toutefois, le jury a lu de bonnes, voire de très bonnes copies de traduction et a apprécié les qualités de beaucoup de candidats dans ce domaine.

Réflexion linguistique

Concernant les exercices de réflexion linguistique, nous suggérons très fortement et prioritairement, là aussi, de se référer au rapport du jury de Capes externe qui propose

une analyse de fond et un corrigé détaillé. Nous avons regretté de ne pas toujours trouver, dans les copies des candidats au troisième concours, le même degré d'exigence que nous avons apprécié dans la partie de traduction, car un nombre trop important de candidats n'ont pas su dépasser le stade de la description pour parvenir à celui de l'analyse.

Rappelons que la consigne incitait explicitement à proposer différentes façons de traduire une même forme (le pronom « on » par exemple), mais en précisant tout d'abord les contraintes d'emploi propres à chacun de ces choix. Une simple liste de possibilités était absolument insuffisante, notamment parce qu'inopérante dans un contexte d'enseignement : en effet, quelle serait l'utilité d'un enseignant expliquant à ses élèves qu'il est possible de traduire « on » de telle ou telle manière, mais sans leur préciser à quel moment tel choix serait plus opportun que tel autre ? Cependant, il n'était pas simplement attendu une explication sommaire à destination d'un public de jeunes élèves – ce qui n'exclut certes ni la précision ni la complexité – mais bien une présentation analytique et organisée, faisant état de solides connaissances quant au fonctionnement de la langue. Une véritable maîtrise de la grammaire descriptive, ainsi que de bonnes bases de grammaire énonciative, sont des éléments absolument requis pour parvenir à une prestation acceptable ; il est inutile, en revanche, de se lancer dans un jargon mal maîtrisé pour tenter de dissimuler une méconnaissance des enjeux linguistiques en question : le jury est habitué à ce type de contournement et ne l'apprécie guère, tandis qu'il sait apprécier les copies rédigées en bon français, simples, claires et dont la logique se suit aisément.

Ajoutons que des remarques d'ordre strictement stylistique, ou relevant de l'instinct de la langue, ne pouvaient donner satisfaction. Il est inutile, et même contre-productif, d'avancer comme certains candidats que tel terme serait choisi en traduction « parce que cela sonne mieux en anglais » : il ne s'agit pas là d'une explication, et cela tend même à prouver que le candidat ne peut se fier qu'à son flair ou à son habitude pour justifier d'un choix. Cela ne serait pas acceptable pour un professeur en exercice.

L'épreuve orale à partir d'un dossier

Première sous-épreuve

La première sous-épreuve a pour objectif non seulement d'établir les compétences de compréhension orale des candidats, mais aussi celles de compréhension du contexte dans lequel est émis tel ou tel discours. Ainsi, l'un des documents proposés à cette session¹ évoquait le fonctionnement d'une organisation caritative en Illinois destinée à lever des fonds au profit de différentes causes : la compréhension du document (reportage vidéo issu d'une chaîne de télévision locale) devait aller au-delà de cette seule organisation pour intégrer une prise en compte du contexte culturel américain, et notamment de la notion-clé de « *community* » et de solidarité communautaire.

Il est d'ailleurs à souligner que ce même document vidéo faisait partie d'un sujet articulé autour de la notion « Sentiment d'appartenance - Singularités et solidarités » du programme de la classe de Seconde. Cette notion du programme devait permettre d'éclairer l'analyse, de l'orienter, et donc de ne pas rester uniquement à la surface du document pour montrer sa connaissance approfondie du contexte concerné, ainsi que ses compétences analytiques et discursives.

Nous soulignons d'autre part que cette première partie en anglais est tout à fait distincte de la seconde partie de l'épreuve qui se tient en français, et qu'il ne s'agit absolument pas à ce stade de se lancer dans un discours pédagogique sur, par exemple, une éventuelle exploitation du document en classe. Certains candidats en ont fait le cœur de leur présentation, ce qui était rigoureusement inadapté ; d'autres ont seulement tenté d'aborder cet aspect pédagogique en conclusion, mais sans véritablement convaincre. Nous insistons donc sur l'étanchéité des deux parties de l'épreuve, en dehors du lien que constitue la notion des programmes qui est à l'en-tête de l'ensemble du sujet.

Le jury était ouvert à tout angle d'analyse : ainsi, il pouvait être pertinent d'approfondir divers points de détail comme le ton ou le lexique employé par les locuteurs, le fond sonore ou musical, les choix d'image ou de mise en scène dans le cas des vidéos, etc : l'important était de montrer que l'on avait compris non seulement les éléments explicites contenus dans le document, mais également les éléments implicites qui s'y rattachaient. Certains candidats, dotés de solides références culturelles, sont parvenus à les exploiter de façon très juste. Par exemple, l'un des sujets provenait d'une émission de radio américaine (NPR) et traitait d'épisodes de lynchages de Noirs dans l'Amérique des années 30 : un candidat a illustré une partie de son analyse du sujet en évoquant le traitement de ce thème par Toni Morrison dans son célèbre roman *Beloved*, ce qui venait à point nommé et a donc été apprécié par le jury.

Pour que l'analyse soit convaincante, il s'agissait également d'organiser son discours de manière à ce que le jury puisse suivre aisément la logique du candidat. Des séries de remarques disjointes ou juxtaposées, même pertinentes, ne constituent pas une argumentation. Il est rappelé à cet égard que les qualités de communication des candidats sont évaluées en permanence lors de l'ensemble de l'épreuve, et qu'au-delà de la qualité de la langue employée il est important de bien structurer son discours pour pouvoir communiquer clairement.

¹ Le document est à retrouver dans le sujet présenté en annexe de ce rapport.

Bien que le jury n'ait pas d'attendu particulier concernant la forme exacte que peut prendre ce discours structuré, certains conseils peuvent toutefois être donnés à partir des prestations qui ont le plus convaincu lors de cette session. Ainsi, il semble opportun de démarrer son oral par une brève introduction qui indique les axes selon lesquels le sujet sera traité. Il est aussi intéressant de rattacher assez tôt le document à la notion des programmes que le sujet met en lumière, afin d'indiquer quels aspects seront particulièrement abordés lors du développement : les bonnes prestations ne perdaient jamais de vue cette notion, et y faisaient fréquemment référence pour appuyer leur démonstration. Certains candidats ont choisi de traiter prioritairement la présentation du contenu du document, pour ensuite apporter analyse et commentaires, ce qui fonctionnait bien ; d'autres ont préféré aborder successivement différents éléments du document en y articulant leur analyse et cela pouvait aussi donner satisfaction. Dans un cas comme dans l'autre, les présentations les plus convaincantes étaient celles qui étaient clairement structurées, et qui permettaient au jury de suivre les étapes de la réflexion du candidat.

A contrario, les prestations qui ont été jugées peu pertinentes se cantonnaient à des présentations linéaires, consistant à retranscrire aussi fidèlement que possible les termes originaux mais sans volonté de synthèse ni d'analyse. Cette approche pouvait même se révéler très contre-productive : citons l'exemple du candidat qui entend l'expression « *nail in the coffin* » puis répète cette expression devant le jury mais en disant « **rail in the coffin* », ce qui témoigne en réalité d'une absence de compréhension de la métaphore employée, et donc du sens même du discours. Nous affirmons donc clairement que cette épreuve ne consiste surtout pas à fournir au jury une transcription ou une restitution linéaire de chaque mot du fichier sonore original. Il s'agit bien davantage, à partir d'une compréhension détaillée du discours explicitement transmis, de construire une synthèse analytique, argumentée et documentée.

L'entretien mené par le jury vise à permettre au candidat d'améliorer sa prestation initiale. Nous soulignons que dans l'esprit du jury, il n'est jamais question de piéger le candidat mais au contraire de l'aider à faire ses preuves au mieux : certains points ont pu être oubliés ou négligés, d'autres tout juste effleurés pendant l'oral du candidat, et le jury se base sur cette prestation pour orienter ses questions. Nous recommandons de ne pas se limiter à des réponses très brèves, car cet entretien n'est pas un simple test de connaissances : il s'agit, là encore, de montrer des capacités d'analyse, de commentaire, de synthèse et dans un discours structuré.

Les bonnes prestations étaient évidemment d'autant plus appréciables qu'elles se faisaient dans un anglais de qualité, riche et varié. Le jury a eu cette année le plaisir d'entendre de bonnes prestations réalisées dans un anglais de très bonne tenue, tant sur le plan lexical et syntaxique que sur celui de l'intonation. Ce dernier point n'est surtout pas à négliger.

Le jury, lui-même composé d'enseignants d'origines et de formations diverses, accepte parfaitement les différents modèles nationaux ou régionaux (anglais britannique, américain, etc) dans la mesure où ces modèles sont cohérents sur l'ensemble de la prestation.

Par ailleurs, nombre de candidats ont fait l'effort de communiquer réellement avec le jury, c'est-à-dire qu'ils se sont efforcés de lui tenir un discours rythmé, clair et audible, et sans lui infliger une lecture trop serrée de leurs notes. Nous recommandons vivement de s'entraîner régulièrement à ce type d'épreuve en s'enregistrant puis en se réécoutant, de façon à repérer ce qui peut poser difficulté dans le rythme, les hésitations trop fréquentes, les répétitions ou tics de langage etc.

Nous suggérons par ailleurs de s'abstenir de rédiger intégralement sur brouillon un texte qui sera ensuite lu – souvent trop vite – devant le jury. Une introduction rédigée peut être une bonne idée si cela permet de prendre ses marques ou de se mettre en confiance ; mais de simples notes plus ou moins détaillées semblent plus opportunes pour la suite. De même, une tentative de retranscription intégrale du fichier sonore ou vidéo risque de faire perdre du temps de préparation, sans que ce choix ne semble véritablement utile pour l'oral.

Seconde sous-épreuve

Nous rappelons ici que chaque sujet renvoyait à l'une ou l'autre des notions des programmes d'enseignement du second degré ; comme pour la première partie en anglais, la seconde partie en français devait absolument être orientée en fonction de cette notion. Les candidats qui ont négligé cet aspect ont eu du mal à produire une prestation acceptable.

D'autre part, le cœur de cette sous-épreuve consistait certes à analyser des productions d'élèves, orales ou écrites, mais ces productions étaient contextualisées par différents documents complémentaires qui permettaient de mettre ces productions en perspective ; là aussi, certains candidats ont préféré laisser de côté ces éléments de contexte, ce qui n'était pas judicieux. Nous insistons sur le fait que le dossier constitue un tout cohérent, et qu'il ne s'agit pas d'y choisir uniquement tel ou tel document en oubliant les autres.

Il est possible dans cette seconde partie, si et seulement si un candidat le juge opportun, de faire aussi mention du document sonore ou vidéo qui constitue l'objet de la première partie de compréhension. Certains candidats ont ainsi évoqué une possible exploitation en classe du document en question, parfois de façon judicieuse d'ailleurs. Néanmoins, si cette démarche n'est pas interdite, elle n'est pas non plus requise ; il ne faudrait surtout pas considérer que c'est un point de passage obligatoire. Le jury a d'ailleurs entendu d'excellentes prestations en français qui ne faisaient aucune référence au document sonore de la première partie, et sans que cela ne pose le moindre problème.

À nouveau, il n'était pas attendu un format particulier, et des prestations très différentes ont pu donner égale satisfaction bien que ces candidats aient choisi des angles ou des types d'approches opposés. Redisons ici que le jury attend des candidats des qualités de synthèse et d'analyse, et non pas une paraphrase de morceaux du dossier – ni de jugements à l'emporte-pièce qui ne s'appuient sur aucune argumentation sérieuse.

Pour bien réussir cette épreuve, une bonne connaissance de l'institution scolaire ainsi que des programmes d'enseignement était essentielle. Les futurs candidats pourront se reporter avec profit aux rapports du jury de Capes/Cafep d'avant 2014 et qui, pour l'ancienne épreuve « Agir en fonctionnaire de l'État », donnaient différents conseils et informations à propos des connaissances incontournables pour réussir cette épreuve. Nous nous inscrivons dans une continuité à ce propos.

Ce qui est radicalement nouveau en revanche dans la version rénovée du concours, c'est la présence de productions d'élèves mises en contexte ; on attendait donc des candidats qu'ils sachent les analyser finement et à plusieurs niveaux, en se posant différentes questions comme celles-ci :

De quels élèves s'agit-il ? À quel stade de l'apprentissage se situent ou pourraient se situer ces productions ? De quelles compétences témoignent-elles ? Quels acquis sont perceptibles ? Quels éléments sont à consolider ? Quelle logique pédagogique peut-on percevoir, ou imaginer, autour de ces productions – en amont ou en aval ? Dans quel contexte s'inscrivent-elles ? (contexte de classe, d'établissement, d'académie, etc)...

Ces questions ne constituent que des exemples et ne sont en aucune façon exhaustives, ni applicables telles quelles à tous les sujets ; mais nous les proposons pour montrer que la réflexion du candidat peut et doit suivre plusieurs directions parallèles, tout en synthétisant le fruit de ces réflexions dans un oral structuré.

Nous soulignons que les compétences de communication du candidat, déjà évaluées lors de la partie en anglais, continuent à être évaluées dans la partie en français : il s'agit donc de faire preuve d'un niveau de langue française élevé, précis, adapté au contexte, et de

continuer à communiquer efficacement en direction du jury comme dans la première partie.

Bon nombre de candidats du 3ème concours possèdent une certaine expérience de l'enseignement à divers titres ; certains ont d'ailleurs évoqué cette expérience professionnelle au fil de leur oral. C'est là une possibilité en effet, mais il convient de dire qu'une simple mention d'un historique personnel (séjours à l'étranger, etc) ou d'un parcours professionnel (fût-il dans le domaine de l'enseignement) ne sert à rien en soi. En revanche, si l'expérience permet d'éclairer ou d'illustrer le propos tenu, alors cela peut être pertinent et donc valorisé.

Nous avons proposé cette année des productions d'élèves orales en continu, mais aussi des productions écrites sous diverses formes : entrées de blog de classe, essais rédigés, écrits illustrés. Les documents de contexte offraient tout autant de variété : projet de l'enseignant, fiches d'évaluation ou d'auto-évaluation, documents (écrits ou sonores) étudiés en classe, extraits du projet d'établissement, des programmes d'enseignement, etc. L'annexe qui suit propose un sujet donné lors de cette session, avec des pistes d'analyse suggérées par le jury.

Sujet d'oral commenté

L'intégralité du sujet se trouve en annexe.

Première sous-partie, en anglais : présentation et commentaire d'un document audio ou vidéo

Rappels méthodologiques

Rappel du format de cette première sous-épreuve: exposé en anglais de 15 minutes maximum, suivi de questions du jury pendant 15 minutes maximum.

Dans cette première sous-partie de l'épreuve, le jury attend des candidats qu'ils consacrent leur temps de parole à l'exposé d'une présentation synthétique et d'un commentaire analytique du document audio. Le jury n'attend pas un format figé et rigide : certaines prestations très réussies ont habilement mêlé synthèse et analyse au fil de la démonstration ; de même, le jury salue des prestations comportant un premier temps consacré à une synthèse efficace, suivie dans un deuxième temps d'une analyse structurée revenant sur certains points saillants du document, et élargissant la réflexion à partir de connaissances utilisées de façon pertinente.

En ce qui concerne la gestion du temps de parole, rappelons aux candidats qu'il n'est pas impératif d'occuper l'ensemble des 15 minutes imparties. Le jury a pris plaisir à écouter des prestations de grande qualité, très riches, qui pour autant ne duraient pas plus de 10 minutes. A contrario, certaines prestations occupant tout le temps imparti ont donné malgré tout l'impression de demeurer lacunaires et superficielles, se perdant dans des détails factuels, et faisant l'impasse sur une analyse digne de ce nom.

Il nous semble donc utile de faire un certain nombre de rappels en ce qui concerne la méthode de la synthèse et de l'analyse.

La synthèse

Contrairement au simple résumé, qui est linéaire et qui suit souvent l'ordre du document, la synthèse exige un certain recul. Elle distingue l'essentiel du subsidiaire. Il faut savoir hiérarchiser les informations contenues dans le document support, en remodelant si nécessaire pour plus de clarté, l'ordre des idées. Lorsque le document contient des statistiques, des chiffres, ou des énumérations d'exemples, il n'est pas utile de tous les citer : mieux vaut conserver les données les plus significatives pour en dégager le sens.

En d'autres termes, la synthèse est un moment où le jury juge certes la compréhension du document présenté, mais aussi la capacité du candidat à assimiler les informations, à les mettre en forme avec clarté et cohérence, et à détecter les éléments qui pourront ensuite être analysés en lien avec la notion proposée dans l'énoncé.

L'analyse

L'analyse s'appuie sur le document, mais aussi sur les connaissances des candidats. Dans cette partie de l'exercice on attend des décodages, éclairages et élargissements qui mobilisent de façon pertinente des références précises. Il faut savoir lire entre les lignes, voir le pourquoi, le comment, penser à s'interroger sur le point de vue proposé, et l'éventuelle subjectivité qui se dégage. Il est regrettable de constater une absence de

distance critique chez certains candidats, ceux-ci partant par exemple du principe que « si le journaliste le dit, c'est forcément vrai ». L'analyse doit pouvoir questionner les arguments avancés ou échangés dans le document, et garder à l'esprit que tout document, audio ou vidéo, comporte une part de mise en scène.

Les meilleurs candidats ont su aller au-delà de simples jugements sur le document, et articuler une pensée autonome sur la problématique plus large qu'il soulève. Bien entendu, il ne s'agit ni de faire un catalogue de remarques formelles et stylistiques, ni de caser à tout prix les connaissances disponibles sur le sujet. Un bon candidat saura centrer son analyse sur quelques points dignes d'intérêt, de manière structurée et dialectique. Les connaissances et les talents d'analyse du candidat doivent être au service d'une démonstration.

Culture générale

Il est certain que sans connaissances sur le monde anglophone contemporain, il est plus difficile de commenter. Les sujets ne portent pas uniquement sur la civilisation des USA et de la Grande-Bretagne : l'Australie, le Canada, l'Inde, l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande ou encore la république d'Irlande appartiennent aux champs supposés connus. Rappelons aussi que les documents pourront aborder des questions en rapport avec les institutions, les services publics, ainsi que sur les grands problèmes de société des pays cités plus haut. Les candidats ayant eu le plus de difficultés étaient souvent ceux dont les connaissances étaient nettement insuffisantes, si bien que certaines allusions ou références très claires n'étaient pas comprises, voire pas remarquées.

Communication et utilisation des notes

Est-il utile de rappeler que, dans un concours visant à recruter des enseignants, le jury sera particulièrement attentif à la capacité des candidats à communiquer de façon fluide, et en faisant un usage approprié de leurs notes? Trop de candidats se contentent, en guise de synthèse, de lire une transcription minutieuse du document. Or, comme indiqué plus haut, la synthèse est un exercice qui doit mobiliser le jugement du candidat, et ce dernier ne saurait donc se contenter de livrer un canevas exhaustif et linéaire. Pour éviter cet écueil, un premier conseil pourrait consister à dire qu'une transcription intégrale du document n'est pas nécessairement une bonne idée.

Un appareil de notes bien utilisé permettra aux candidats de mettre en avant des qualités indispensables pour tout futur enseignant : contact visuel, sourire, décontraction (sans excès et surtout sans familiarité), voix bien timbrée qui porte, ouverture d'esprit. Ces facultés se trouveront d'autant plus valorisées que dans l'entretien les candidats sauront manifester leur faculté d'adaptation, réagiront aux questions positivement, et feront preuve d'une attitude courtoise.

Exemple de traitement d'un document

Le document-support était une vidéo intitulée "Angels among us", extraite du bulletin d'informations de la chaîne locale WCIA3 (Illinois). Notion retenue : Sentiment d'appartenance (singularités et solidarités).

Prise de notes

Voici à quoi pouvait ressembler une prise de notes après deux écoutes ininterrompues :

PIATO CAFE
Lincoln Square in Urbana.
Charity event every 3rd Thursday of the month.
First time they had a buffet: 5th anniversary of the restaurant. Very successful: "How can we benefit other members of the community?"
Five-dollar buffet: The 5 dollars go to charity.

Hundreds of charities queuing to take advantage of the opportunity

Example of causes that benefit: Senior transportation non-profit / money collected went towards paying for the gas bills of volunteers who work for the charity.

Employees are really eager to participate.

Gets very busy. Sometimes they don't have enough food for the demand / they improvise: 'we just play along'.

Owner of the restaurant: I'm just the mama. We're one big family. We take care of each other.

1 of the employees, Maggy (office manager), has son with mental illness. Severe autism. High hospital bills. Piato's made fundraising meal for her = \$6,000 collected.

"That's what families do, for each other and for the community."

Back to the studio: very dismissive & condescending reaction of the hosts of the show ("moving on to the weather forecast...")

Questions que l'on peut se poser pour construire la synthèse :

- Why does the report cover this initiative? (part of a series)
- What is original in the initiative?
- Who are the people who come to eat? Why do they come?
- What is the link between the video and the notion spelled out for the dossier? Why was this video chosen in relation to that theme?

Concepts qui pourront être mobilisés :

- Sense of community in the US / self-reliance
- Meaning of the word community.
- To what extent is this a typical American society? If self-reliance about celebrating

- the individual, is it at loggerheads with this example of community support?
- “Giving back” <=> transaction.
 - What is revealed by the fact that charities are queuing up to take advantage of this opportunity?
 - The fact that an employee needs donations to pay for hospital bills = no healthcare coverage?
 - What are the motivations of the people who come and eat the buffet? (are they just making a good deal?)
 - Title: Angels among us <=> suggests ‘angels’ are exceptions / is everyone else just selfish?
 - Biblical reference in this title.

Proposition de plan de synthèse

Introduction

Amorce / contextualisation

With the collapse of the American car manufacturing industry and of the American economy in general after 2008, the once prosperous region of the Great Lakes in the US is one of the hardest-hit areas in the US.

Présentation liminaire

The video is part of a series called « Angels among us » that focuses on local heroes who act for the community. In this instance the programme features the initiative of PIATO’S CAFE, in the Lincoln Square shopping mall in Urbana, Illinois.

Développement

1. Description of the initiative

(We’re told that) Piato’s organises a monthly charity meal (every third Thursday of the month): it is a 5-dollar buffet where customers can come and eat all they want for just 5 dollars. The money collected goes to the charity that Piato’s has selected that month. It is obvious from the interviews that everyone (customers and employees) is eager to participate and give. The reporter explains the idea first appeared after Piato’s organised a 5-dollar buffet to celebrate its 5th anniversary. The buffet was a great success and they asked themselves: “How can we use this to benefit other members of the community?” Since then, charities have been queuing up to benefit from the initiative, and customers are so eager to come for the 5-dollar buffet that the restaurant sometimes struggles to dish-out enough food for everyone.

2. Examples of initiatives

Who benefits? Causes that are supported vary in kind:

- a) Senior transportation non-profit ◊ money collected went towards paying for the gas bills of volunteers who work for the charity.
- b) One of the employees, Maggy (office manager), has a son with a mental illness. Severe autism. High hospital bills. Piato’s made a fundraising meal for her = \$6,000 were collected.

3. Motivations of participants

Clearly, the initiative springs from the will of all to express solidarity and to give back to the

community. The owner of the restaurant says: "I'm just the mama. We're one big family. We take care of each other. That's what families do, for each other and for the community." Customers who come to Piato's to take advantage of the 5-dollar meal say they enjoy eating a lot of food for little money, and love the fact that the good deal they're making is also helping charities.

Conclusion

One cannot help but notice the contrast between the warmth and warm-hearted spirit displayed in the report and the stiff and awkward atmosphere when the camera pans back to the studio: the male host appears shockingly dismissive and condescending as he rushes on to the weather forecast.

Quelques axes d'analyse

Introduction

In his 1961 inaugural address, Democrat president John Kennedy made this emblematic statement about the individual and society: "Ask not what your country can do for you – ask what you can do for your country."

This very well sums up what one might call "the American spirit", and the report we have just summed up is a case in point of America's somewhat paradoxical sense of community and its ideal of self-reliance.

- Even in the context of charity, a notion of transaction
 - Striking feature: customers who come to 'support' charities by buying a meal actually seem to be doing so because it is an opportunity to eat great amounts of food for very little money. Is their participation that charitable selfless? Question raised: does a win-win business transaction qualify as charity?
 - Charities are queuing up, and therefore selected: not all causes can be helped, because there are so many. So the penury of help available means there is competition between charities. How are the most deserving causes selected? One can imagine that causes which customers / potential customers can best relate to, are those that are most likely to be selected.
 - The charity buffets burnish the image of the Piato's, and ultimately boost sales. In other words, Piato's commitment to the community is a form of investment in brand image. And the fact that Piato's got coverage on the local news (free advertising) is evidence to the fact that the line is blurred between "rewards for good actions" and "return on investment".
- A society that remains divided and unequal
 - Maggy, although she has a job, needs to resort to charity to pay for things one might consider as the basic necessities: health treatment for her child! Instead of providing her with a healthcare plan, her boss organises a charity buffet. In that regard, is she such an "angel"? Is her approach sustainable?
 - Broader discussion of the row over healthcare reform in the US. At a time when most Americans suffer because of high unemployment and low wages, it is paradoxical that a plan for accessible healthcare should meet such resistance. A few tentative explanations:
 - culture of self-reliance
 - wariness of the federal government

- solidarity is indistinguishable from the local community, therefore not a domain that the State can be expected to take over and organise on a national scale.
- The attitude of the TV anchors when we switch back to the studio at the end of the report is also an apt reminder of America's profound divisions: the male host's condescension especially reveals how disconnected he feels with regard to those people, to that community where a few "angels" seek to patch up an ailing society. In a sense, this echoes what Nick Hanauer, co-founder of Amazon.com says regarding American society becoming increasingly feudal as the gap between the 1% and the 99% continues to grow: the masses struggle to help each other out, while the dominant classes look on, with amused smirks.

Conclusion

Is that to say American society is inherently individualistic and unfair?

What this report highlights is rather the fact that the spirit of self-reliance and the will to reward effort do not necessarily rule out solidarity and a sense of community. Rather, what is really epitomised here is a very American idea, according to which the community can always be relied on, and will always come to the rescue of its members... as long as they have proved worthy of it: through hard work, but also, in some cases, acceptance of specific social and moral norms. And there, perhaps, lies the rub.

*Rapport rédigé par Robin Holmes
à partir des remarques du jury*

Seconde sous-partie, en français : étude à partir de productions d'élèves

Les objectifs du professeur

Les deux productions (B1 et B2) sont des **expressions écrites** d'élèves de **Seconde**. Elles ont été réalisées dans le cadre d'une tâche finale et l'on apprend que les élèves ont dû travailler en groupes de quatre.

Tout d'abord, on constate que la thématique retenue – le travail humanitaire – s'inscrit bien dans le **programme culturel** de la classe de Seconde : *l'art de vivre ensemble – singularités et solidarités*. Dans ces deux travaux, la consigne du professeur a été respectée, les deux sujets correspondant bien à cette thématique.

Le **niveau visé** en fin de Seconde, pour un enseignement de LV1, est le niveau B1 du CECRL. On pourra donc analyser les deux productions en se demandant si cet objectif est atteint. Cependant, il est important de noter que la réussite d'un tel travail peut être partielle (par exemple, la construction du discours peut répondre au niveau B1 et la correction grammaticale au niveau A2), ce qui rend indispensable le choix de **critères** qui correspondent à la tâche proposée (document C4). Ici, on constate que les deux productions n'atteignent pas le même niveau, notamment pour ce qui est de la construction du discours et du développement thématique.

On peut alors se demander quels sont **les outils** qui étaient nécessaires afin de mener cette tâche à bien. En effet, le professeur doit s'assurer que les élèves disposent des moyens linguistiques, pragmatiques, méthodologiques et des connaissances culturelles nécessaires pour être en mesure de répondre aux exigences de la tâche. Or, la tâche finale arrive en fin de parcours et toute la séquence aura permis à l'enseignant de créer des situations de communication à travers l'étude de textes et/ou d'enregistrements sonores et/ou d'images qui traitent du travail humanitaire. C'est, par exemple, ce qu'illustre **la page de blog**. L'étude de ce site (qui a peut-être été consulté en ligne directement) aura permis non seulement d'aborder la question du travail humanitaire, mais aussi de montrer comment on construit un blog et comment on peut l'illustrer. Le texte qui accompagne l'image permet déjà d'évoquer un problème et des solutions, construction que l'on retrouve dans les productions des deux groupes d'élèves.

Lorsque l'on observe les deux productions, on constate que les élèves ont eu recours à des outils communs : des connecteurs (*for example, that is the reason why, so, because, but*), des auxiliaires de modalité (*should, can*) – qui, dans les deux cas, permettent de proposer des solutions – et que la construction du discours est elle aussi comparable (on évoque d'abord un problème et dans un deuxième temps, on propose des solutions). Dans les deux groupes, les élèves ont proposé un titre et une image et ils ont organisé des paragraphes.

Les groupes ayant choisi des thématiques différentes, des recherches complémentaires étaient nécessaires. Or, le document C2 nous rappelle que de telles recherches ont pu s'effectuer en collaboration avec **le professeur documentaliste**, professeur dont l'expertise permettra aux élèves de développer des stratégies transversales : savoir où trouver l'information, savoir utiliser un dictionnaire, trouver des images libres de droits.

Évaluation, traitement de l'erreur et remédiation

Pour autant, ces productions n'atteignent pas complètement les objectifs du professeur et de la classe de Seconde. Elles contiennent toutes les deux un certain nombre d'erreurs notables (notamment pour ce qui concerne le développement thématique de la production B1).

La question de l'**évaluation** et de la **remédiation** peut donc être posée. D'ailleurs, quel est le rôle de la **grille** qui est proposée dans le dossier (document C4) ? S'agit-il de donner une note aux élèves ?

Cette grille reprend en grande partie les termes du CECRL. Le langage qui y est utilisé et sa complexité montrent qu'il s'agit certainement d'un document de travail destiné au professeur lui-même. Malgré cela, il est nécessaire que les élèves aient conscience des critères attendus afin de mener à bien la tâche et le professeur a certainement demandé à la classe d'analyser cette tâche afin d'identifier les outils à utiliser et les caractéristiques à respecter lorsque l'on produit un écrit de cette nature.

En outre, il s'agit d'un **travail de groupe**. Le professeur a dû s'assurer que chaque membre du groupe allait contribuer à la réalisation de ce travail d'écriture. Mais il est possible que l'un d'eux en ait rédigé l'essentiel et ait corrigé quelques erreurs que d'autres auraient commises. L'évaluation notée ne serait probablement pas pertinente, ici. Par contre, évaluer ce travail (sans le noter) est nécessaire afin de permettre aux élèves de comprendre quels en sont les qualités et les défauts. Pour cela, des critères tels que ceux qui apparaissent dans la grille d'évaluation (C4) sont nécessaires.

Ces productions étant publiées sur un véritable blog, il est souhaitable que toutes les erreurs soient corrigées. Cette étape doit permettre aux élèves de progresser. Le professeur peut proposer une première **correction** qui fera apparaître les points forts (en vert, par exemple) et les points faibles (en rouge) de chaque production. Puis, il pourra demander aux élèves du groupe de prendre en charge une partie de l'expression et de tenter d'en corriger les erreurs. On peut aussi demander aux élèves de redécouper le texte, de l'illustrer d'exemples plus concrets, d'éviter les répétitions, d'utiliser des structures plus complexes. Ce retour sur sa propre production permettra à chacun d'identifier les erreurs qu'il a commises et de mieux comprendre ce qui permet de produire un anglais de qualité.

Grâce à ce travail, le professeur aura entraîné l'expression écrite avec tous ses élèves, il aura pu en identifier avec eux les qualités et les défauts, ce qui lui permettra de proposer un autre exercice d'expression écrite (par exemple, la rédaction d'une page de blog portant sur une autre thématique humanitaire) et d'**évaluer** ses élèves individuellement, évaluation qui pourra déboucher sur une note.

*Rapport rédigé par Laurent DALMASSO
à partir des remarques du jury*

ANNEXE : Exemple de sujet

Les commentaires qui précèdent se basent sur l'analyse de ce sujet de la session 2014.

CAPES/CAFEP EXTERNE D'ANGLAIS

EPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Notion retenue: Sentiment d'appartenance - Singularités et solidarités

Première partie :

Vous présenterez et commenterez en anglais le document A, en lien avec la notion retenue.

Document A

Angels Among Us

Source: WCIA-3 (Illinois).

<http://www.illinoishomepage.net/story/d/story/angel-among-us-helps-support-dozens-of-charities/18712/Z8pA08kPNkaHJLPg87e2pQ>

Ce document est à visionner sur le lecteur multimédia qui vous a été remis.

Seconde partie :

En lien avec la notion retenue, vous procéderez en français à l'analyse des documents B1 et B2.

Ces documents sont d'authentiques productions écrites d'élèves.

L'objectif du professeur étant de développer les compétences de ses élèves en expression écrite, vous vous demanderez :

quelle est la place de ces productions dans la progression envisagée par l'enseignant (en vous appuyant notamment sur les documents C1 à C4, vous tiendrez compte du contexte humain, scolaire et institutionnel où il convient de les replacer) ;

quelle(s) action(s) pédagogique(s) il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider et développer les acquis des élèves.

DOCUMENT B1

EVERYBODY SHOULD HAVE OF THE FOOD



Lot of poor countries are in the south of the world, for example in Africa and South America. The poverty has lot of consequences as diseases and famine. They are lot of problems because of the poverty, that is the reason why we can ask lot of questions: Why does the poverty touch the countries of the south? What can rich countries do to help the third world countries? Why are there lot of diseases? The poverty causes deaths and the lack of hygiene causes diseases.

We can give them medicine. The richer countries should give money to the countries that don't have good water. We must help the population. We need solidarity!

DOCUMENT B2

WHAT CAN YOU DO WITHOUT A HOME?



Today there are a lot of homeless people in the world. In France there are a lot of people who don't have a house or a flat and who live in the street. The homeless people are often jobless, too. So their living conditions are very difficult.

There are too families who are homeless. It's a big problem, especially when it's cold outside. They don't have any money so they are cold and they don't have any food. It's a bad situation for them.

Some people are homeless now because the economic crisis. There are also teenagers who run away because they rebel against their family.

We should do something for help them. For example, there are different associations. We can give money for these people. So we should give money and food to the associations who help the homeless people.

For example, in France there is an association called Les restos du coeur. In fact people give money or food to this association and the homeless people can go here and have meals. But we should give them shelter for the night, too.

DOCUMENT C1 : SITUATION D'ENSEIGNEMENT

Les documents B1 et B2 sont les productions originales de deux groupes d'élèves de Seconde. Elles ont été réalisées au début du troisième trimestre.

La séquence explore le thème du travail humanitaire et des associations caritatives. Après avoir étudié des documents sur ce thème, les élèves ont choisi des causes à défendre et ont effectué des recherches sur Internet pour se documenter. Ils ont travaillé en groupes de quatre élèves.

Les documents B1 et B2 ont été publiés sur un blog regroupant une demi-douzaine de thématiques. Toutes les productions devaient être illustrées.

DOCUMENT C2

Extrait du BO spécial n°4 du 29 avril 2010

Enseignements commun, d'exploration et facultatif

Programme d'enseignement des langues vivantes en classe de seconde générale et technologique

(...)

L'ouverture vers d'autres espaces d'apprentissage

L'autonomie de l'élève peut s'exercer pendant et en dehors de la classe avec pour objectif d'augmenter le temps d'exposition à la langue.

Les technologies de l'information et de la communication

Le recours aux technologies du numérique est incontournable, il permet d'augmenter les moments de pratique authentique de la langue tant dans l'établissement qu'en dehors de celui-ci. Il permet de renforcer les compétences des élèves à la fois en compréhension et en expression notamment par :

- l'accès à des ressources numériques d'archives ou de la plus directe actualité (écoute de documents en flux direct ou téléchargés librement, recherches documentaires sur Internet, etc.) ;
- la mise en contact avec des interlocuteurs aux quatre coins du monde (e-Twinning, visioconférence, forums d'échanges, bloc-notes numériques, messageries électroniques, etc.) ;
- une meilleure adaptation des réponses pédagogiques aux besoins des élèves (tableaux numériques, classes mobiles, laboratoires multimédia, espaces numériques de travail etc.) ;
- un renforcement des entraînements individuels par l'utilisation d'outils nomades, avant, pendant ou après les activités de la classe (baladeurs, ordinateurs portables, tablettes et manuels numériques, etc.).

L'accès à l'écrit

En LV1 et en LV2 plus particulièrement, la maîtrise de plus en plus étendue de l'écrit permet à l'élève d'accéder au plaisir de lire et d'écrire dans une autre langue. Il peut ainsi se livrer à la découverte autonome de textes, à la lecture en continu d'une œuvre intégrale, lecture qui peut être guidée et accompagnée par les indications du professeur. Il doit être initié et entraîné à l'utilisation d'outils tels que dictionnaires et grammaires.

L'élève peut aussi être invité à assurer la collecte, le classement en dossiers, éventuellement avec l'aide du professeur-documentaliste, puis l'exploitation en

fonction d'objectifs préalablement définis de documents authentiques à étudier en classe. (...)

DOCUMENT C3

Extrait de blog

Ce document a été publié au moment de Thanksgiving. Il fait partie des supports étudiés avec la classe.

Give back to others: Not everyone is fortunate enough to enjoy a thanksgiving meal with family or friends. Luckily, there are great organizations that with the help of volunteers and donations are able to provide a hot and filling meal to the homeless and others in need. Whether you give your time, money, or food, it's a reminder to be thankful for what you have.



Source : <http://mauiwowiblog.wordpress.com/2013/11/26/3-ways-to-give-thanks/>

DOCUMENT C4

Grille d'évaluation

B1	<p>Lexique : possède un vocabulaire suffisant pour s'exprimer à l'aide de périphrases sur la plupart des sujets relatifs à sa vie quotidienne. Montre une bonne maîtrise du vocabulaire élémentaire mais des erreurs sérieuses se produisent encore quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe.</p> <p>Grammaire : communique avec une correction suffisante dans des contextes familiers ; en règle générale, a un bon contrôle grammatical malgré de nettes influences de la langue maternelle. Des erreurs peuvent se produire mais le sens reste clair. Cherche à enrichir son expression et prend des risques.</p> <p>Développement thématique : peut avec une relative aisance raconter ou décrire quelque chose de simple et de linéaire. Existence de paragraphes bien organisés dans l'ensemble.</p> <p>Cohérence et cohésion : peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en un discours qui s'enchaîne. Utilise quelques connecteurs simples mais variés. Bonne maîtrise de la ponctuation dans l'ensemble.</p> <p>Le lecteur fait très peu d'efforts pour comprendre.</p>
A2+	<p>Lexique : vocabulaire suffisant pour mener des transactions quotidiennes courantes dans des situations et sur des sujets familiers.</p> <p>Grammaire : peut se servir avec une correction suffisante d'un répertoire de tournures et expressions fréquemment utilisées et associées à des situations plutôt prévisibles. Des erreurs mais elles sont souvent dues à la prise de risques. Le sens général reste clair.</p> <p>Développement thématique : existence de paragraphes généralement bien organisés.</p> <p>Cohérence et cohésion : peut utiliser les articulations les plus fréquentes pour relier des énoncés afin de raconter une histoire ou décrire quelque chose sous forme d'une simple liste de points. Les connecteurs sont simples mais assez variés.</p> <p>Le lecteur fait peu d'efforts pour comprendre.</p>
A2	<p>Lexique : vocabulaire suffisant pour besoins communicatifs élémentaires. Vocabulaire courant appartenant à la sphère de l'élève.</p> <p>Grammaire : peut utiliser des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires comme, par exemple, la confusion des temps et l'oubli de l'accord. Cependant le sens général reste clair.</p> <p>Développement thématique : peut raconter une histoire ou décrire quelque chose avec une simple liste de points successifs. Les idées s'enchaînent de manière logique dans l'ensemble.</p> <p>Cohérence et cohésion : peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que « and », « but », « because ». La ponctuation est généralement correcte.</p> <p>Le lecteur fait des efforts pour comprendre.</p>
A1+	<p>Lexique : possède un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins primordiaux. Mots très courants.</p> <p>Grammaire : commence à utiliser des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires comme, par exemple, la confusion des temps et l'oubli de l'accord. Le sens est généralement clair.</p> <p>Développement thématique : peut raconter une histoire ou décrire quelque chose avec une simple liste de points successifs mais l'organisation des idées n'est pas toujours claire.</p> <p>Cohérence et cohésion : peut relier des groupes de mots avec des connecteurs élémentaires tels que « and », « but ».</p> <p>Le lecteur fait de gros efforts pour comprendre.</p>
A1	<p>Lexique : répertoire élémentaire de mots isolés et vraiment très courants.</p> <p>Grammaire : contrôle limité de structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé. On comprend une petite partie de ce qui est exprimé.</p> <p>Développement thématique : peut raconter un fait très simple mais les idées ne sont pas encore organisées.</p> <p>Cohérence et cohésion : peut relier des groupes de mots avec des connecteurs élémentaires tels que « and ».</p> <p>Le lecteur fait de très gros efforts pour comprendre.</p>